



Espace Information Jeunesse du Congo

Association n° 318/06/MATD/DGAT/DER/SAG du 23/05/2005

1 Avenue de l'OUA, Pont du Djoué

Makélékélé, Brazzaville,

République du Congo

Téléphone : +242056360503

Email : contact@eijc-cg.com

<https://www.eijc-cg.com>

Membre du Réseau des Acteurs de Volontariat et de la Solidarité International (RAVSI)



Réseau des Acteurs du Volontariat et de la Solidarité Internationale au CONGO



Nouvelle Jeunesse Congolaise
Ministère de la Jeunesse et de l'Éducation Civique
Partenaire



RAPPORT OFFICIEL DE PARTICIPATION AU 3^e FORUM DES JEUNES DU PROGRAMME MAB (MAN AND THE BIOSPHERE) DE L'UNESCO

Thème : « Engager la jeunesse pour la gouvernance des réserves de biosphère et la biodiversité »

Focus Central : Plaidoyer pour la Réserve de Biosphère de Dimonika (Mayombe), la mise en œuvre de la Déclaration des jeunes du MAB et l'officialisation du Réseau mondial des jeunes du MAB par l'UNESCO.

Présenté par : M. KETI Chance, délégué officiel de l'EIJC & Représentant de la Jeunesse Congolaise.

À l'attention de:

- **Madame la Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo**
- **Monsieur le Ministre délégué auprès du ministre des Sports, de la Jeunesse et de l'Éducation civique, chargé de la Jeunesse et de l'Éducation civique**
- **Secrétariat du Programme MAB – UNESCO Paris / Bureau UNESCO-Congo**
- **Commission Nationale Congolaise pour l'UNESCO.**

Date de soumission : Juin 2026

TABLE DES MATIÈRES & REMERCIEMENTS

Table des Matières

- **Introduction Générale et Contexte Global**
- **Chapitre 1 : Les Enjeux Institutionnels du 3e Forum des Jeunes du MAB**
- **Chapitre 2 : La Déclaration des Jeunes du MAB et la Gouvernance Officielle**
- **Chapitre 3 : Focus National – Diagnostic de la Réserve de Biosphère de Dimonika**
- **Chapitre 4 : Réseautage International et Alliances Stratégiques (Delta Po & Colli Euganei)**
- **Chapitre 5 : Journal de Bord Quotidien du Délégué (Chronologie de la mission)**
- **Chapitre 6 : Plan d'Action Post-Forum de l'EIJC pour la République du Congo**
- **Conclusion Générale et Recommandations Stratégiques**
- **Annexe : Lettre d'Accompagnement Officielle aux Ministères; Comité MAB, Commissions nationale et Bureau Pays à l'UNESCO**

Remerciements

Nos remerciements s'adressent en premier lieu au Secrétariat de l'UNESCO pour l'invitation, la Réserve de Biosphère du Delta de Poh et le Gouvernement6 Italien pour le soutien logistique, particulièrement l'appui dans la procédure de demande de visas auprès de l'Ambassade Italienne au Congo. Nous exprimons notre gratitude profonde aux autorités de la République du Congo pour leur vision d'intégration des jeunes dans les politiques environnementales, ainsi qu'à l'ensemble des membres de l'**Espace Information Jeunesse Congo (EIJC)** pour la confiance accordée à notre délégué, **KETI Chance**, afin de porter haut la voix du des jeunes Congolais, particulièrement ceux de Dimonika. Mes remerciements particulièrement à **PAMBOU Nelvy, MABOUNDOU Prisni & MILANDOU Ros** du Bureau exécutif d'EIJC et de **KOUMBEMBA Birsha**, consultant en développement rural

INTRODUCTION GÉNÉRALE & CONTEXTE GLOBAL

Le **Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB)** de l'UNESCO, créé en 1971 est un programme scientifique intergouvernemental visant à établir une base scientifique pour améliorer les relations entre les habitants et leur environnement, qui traverse une phase charnière de son histoire. Face à l'urgence climatique et à l'érosion dramatique de la biodiversité, l'UNESCO a compris que la durabilité des Réserves de Biosphère repose entièrement sur l'implication active, structurelle et décisionnelle des jeunes générations, d'où l'instauration du Forum des jeunes du MAB.

Ce **3^e Forum des jeunes du MAB** s'est inscrit dans cette dynamique de rupture. Il ne s'agissait plus simplement d'un espace d'échange d'idées, mais d'une plateforme de co-création politique visant à acter un changement de paradigme mondial. Pour l'**Espace Information Jeunesse Congo (EIJC)**, la participation à ce forum représentait un impératif national. La République du Congo, pays solution situé au cœur du deuxième poumon vert de la planète — le Bassin du Congo —, possède des joyaux écologiques menacés qui nécessitent une surveillance et une gestion communautaire innovante. Cette 3^e édition se tient à un moment charnière où la voix des jeunes passe d'un statut consultatif à un statut décisionnel.

Ce rapport, structuré et documenté par le délégué **KETI Chance**, retrace l'agenda diplomatique, scientifique et associatif de l'EIJC durant ce sommet, tout en jetant les bases d'un déploiement concret des résolutions de l'UNESCO sur le territoire national congolais.



CHAPITRE 1 – LES ENJEUX INSTITUTIONNELS DU FORUM

Le 3^e Forum des jeunes du MAB a réuni plus de 200 délégués issus de près de 90 pays, tous engagés dans la gestion ou la protection des Réserves de Biosphère (RB). L'objectif principal fixé par l'UNESCO était de valider la feuille de route pour l'intégration des jeunes dans les instances décisionnelles locales, nationales et internationales du programme.

Les trois piliers du forum

1. **L'émancipation scientifique** : Donner aux jeunes chercheurs et activistes les outils de monitoring de la biodiversité par l'utilisation des technologies open-source et de la science citoyenne.
2. **L'entrepreneuriat vert et durable** : Valoriser l'économie circulaire au sein des zones tampons et de transition des réserves de biosphère pour limiter l'exode rural des jeunes.
3. **La diplomatie environnementale** : Former la jeunesse aux négociations internationales sur le climat, notamment dans le cadre de l'alignement avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal.

Pour l'EIJC, l'enjeu institutionnel consistait à positionner la jeunesse congolaise non plus comme simple bénéficiaire des projets d'aide au développement, mais comme un partenaire technique de premier plan pour l'État congolais et l'UNESCO.

Il sied de rappeler que Espace Information Jeunesse Congo (EIJC) est une organisation de la société civile congolaise dédiée à l'autonomisation, l'information, la formation et à la mobilisation des jeunes sur les défis de développement durable. La sélection puis, l'invitation d'EIJC à ce forum mondial témoigne de la reconnaissance de son impact sur le terrain en République du Congo.

En participant à ce Forum, EIJC vise à Représenter la voix de la jeunesse congolaise et du Bassin du Congo dans les instances de l'UNESCO; Contribuer à la rédaction et à la validation de la Déclaration des jeunes du MAB; S'approprier les nouveaux mécanismes d'officialisation de la gouvernance des jeunes et Nouer des partenariats internationaux pour financer des projets écologiques locaux.

CHAPITRE 2- DÉCLARATION DES JEUNES DU MAB ET LA GOUVERNANCE OFFICIELLE

La **volonté de l'UNESCO d'officialiser la gouvernance des jeunes** s'est concrétisée lors du **3^e Forum mondial de la jeunesse du MAB**, tenu du **18 au 22 mai 2026** dans le delta du Pô en Italie. Cet événement marque un tournant historique en faisant passer l'engagement des jeunes d'une simple consultation à une **intégration officielle et structurelle** dans les organes décisionnels du programme Homme et la biosphère (MAB)

L'élément central et historique en effet, de ce 3^e Forum réside dans la finalisation et l'adoption de la « **Déclaration des jeunes du MAB** ». Ce texte politique majeur redéfinit les relations entre le Secrétariat du MAB, les comités nationaux MAB, les gestionnaires de sites et la jeunesse.

DÉCLARATION DES JEUNES DU MAB
1. Co-gestion obligatoire des Réserves de Biosphère (Sièges aux CA)
2. Financement direct des micro-projets portés par les jeunes
3. Intégration des savoirs autochtones dans les plans de gestion
4. Création d'un statut de "Jeune Gardien de la Biosphère"

L'UNESCO, qui cherche à institutionnaliser le rôle des jeunes à travers des mécanismes politiques stricts proposés par le Groupe de travail intergouvernemental (OEWG), incite fortement chaque État membre à nommer officiellement un *Point focal national pour la jeunesse du MAB* afin d'assurer une représentation légitime, garantissant une Transition d'une présence participative vers une intégration active dans les comités de gestion locaux et les comités nationaux du MAB.

Durant les sessions plénières, le Secrétariat de l'UNESCO a formellement exprimé sa volonté d'**officialiser la gouvernance des jeunes** au sein du Conseil international de coordination (CIC) du MAB. Cela signifie que le Réseau des jeunes du MAB ne sera plus un organe consultatif informel, mais une structure statutaire dotée d'un droit de regard et de propositions sur les accréditations et les évaluations périodiques des réserves de biosphère.

Le délégué de l'EIJC, **KETI Chance**, a activement soutenu cette motion en plénière, rappelant que l'Afrique subsaharienne, de par sa démographie, doit être le premier laboratoire de cette gouvernance inclusive.

CHAPITRE 3 – FOCUS NATIONAL : DIAGNOSTIC DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DE DIMONIKA

Le mandat de l'EIJC lors de ce forum était de porter un cas d'étude national critique : la **Réserve de Biosphère de Dimonika**, située dans la chaîne forestière du Mayombe, dans le département Congolais du Kouilou (désignée en 1986).

Fiche technique et enjeux de Dimonika présentés par l'EIJC

- **Superficie** : Environ 136 000 hectares de forêt tropicale humide de basse altitude.
- **Richesse écologique** : Zone de transition biogéographique majeure, abritant une faune exceptionnelle (gorilles des plaines de l'Ouest, chimpanzés, éléphants de forêt) et une flore endémique à forte valeur médicinale.
- **Menaces anthropiques majeures identifiées par l'EIJC** :
 1. L'orpaillage clandestin et semi-industriel : Pollution massive des cours d'eau (notamment la rivière Louboulou) au mercure et au cyanure, détruisant les écosystèmes aquatiques.
 2. Catastrophe sanitaire : Pollution drastique au **mercure** de la rivière Yanica, privant d'eau potable plus de 3 000 riverains et menaçant gravement la santé publique par accumulation toxique.
 3. La déforestation et la carbonisation : Production incontrôlée de charbon de bois (makala) pour approvisionner les centres urbains de Pointe-Noire et Dolisie.
 4. **Menace de déclassement** : Perte d'intégrité écologique des zones tampons et des zones centrales protégées, risquant de compromettre définitivement son statut auprès de l'UNESCO
 5. **Le braconnage commercial** : Pression intense sur la faune mammalienne pour approvisionner les grands centres urbains (Pointe-Noire, Dolisie) en viande de brousse.

Le délégué **KETI Chance** a exposé ce diagnostic lors des ateliers techniques, démontrant que le manque d'intégration des jeunes locaux dans l'économie légale de la réserve favorisait leur recrutement par les réseaux d'exploitation illégale. EIJC propose de substituer ces activités par de l'écotourisme communautaire, de l'agroforesterie et d'autres activités sous gestion des jeunes.

CHAPITRE 4 - SESSIONS DE RÉSEAUTAGE ET PARTENARIATS INTERNATIONAUX

La participation d'EIJC a permis de nouer des contacts stratégiques avec des réserves européennes de premier plan, facilitant le transfert de compétences Nord-Sud.

4.1. Partenariat avec la Réserve de Biosphère du Delta du Pô (Italie)

Modèle inspirant : Cette réserve fait coexister des activités économiques denses (pêche, tourisme, agriculture) avec la préservation stricte de zones humides d'importance internationale.

Axe de coopération envisagé : Développement d'outils de gestion inclusive. Le Delta du Pô intègre structurellement les jeunes via des coopératives de guides écotouristiques. L'EIJC prévoit d'adapter ce modèle pour former les jeunes de Dimonika aux métiers de guides nature, détournant ces derniers de l'orpaillage illégal.

Points d'échange : Gestion concertée des ressources aquatiques et dialogue permanent avec les industries et communautés locales.

Opportunité pour Dimonika : Projet de transfert de compétences sur la dépollution biologique des eaux douces et le suivi hydrologique communautaire. Un pré-accord de principe a été évoqué pour un partage d'outils d'analyse de la qualité de l'eau entre nos deux structures de jeunesse.



4.2. Partenariat avec la Réserve de Biosphère des Colli Euganei (Italie)

Modèle inspirant : Récemment intégrée au réseau mondial (2024), cette zone d'origine volcanique brille par sa gouvernance participative impliquant 15 municipalités et son Plan d'action territorial axé sur le tourisme vert et la valorisation des ressources locales.

Axe de coopération envisagé : KETI Chance a établi un dialogue avec les concepteurs de leur *Plan d'Action MAB*. Les Colli Euganei soutiendront méthodologiquement l'EIJC dans la création d'une « Charte de l'Éco-village de Dimonika », valorisant le patrimoine culturel et les plantes médicinales du Mayombe.

Points d'échange : Valorisation de la "Marque Réserve de Biosphère" pour générer des revenus alternatifs viables (écotourisme, artisanat forestier non ligneux).

Opportunité pour Dimonika : Sortir les jeunes locaux de la dépendance économique de l'orpaillage clandestin en créant une chaîne de valeur écotouristique solide autour de la canopée du Mayombe.

Deux Propositions d'intention de jumelage et de coopération durable pour notre Réserve de Biosphère de Dimonika (Congo) aux Réserves Italiennes, de notre organisation EIJC, soutenue par deux Lettres d'intention pour un premier contact virtuel et un projet de jumelage durable avec ces trois Réserves.



CHAPITRE 5 : JOURNAL DE BORD QUOTIDIEN DE LA MISSION (18 – 22 MAI 2026)



➤ **18 mai 2026 : Accueil, Immersion et Session d'Ouverture**

09:00 - 12:00 : Arrivée au centre de conférence de Rosolina Mare, enregistrement officiel et retrait des documents de travail de l'UNESCO.

14:00 - 16:30 : Cérémonie d'ouverture solennelle en présence du Secrétariat du MAB et des ministères Italiens. Discours d'orientation sur le Plan stratégique de Hangzhou. Plaidoyer inaugural sur la place du Congo (Réserve de Biosphère de Dimonika-RBD) et des autres pays du Bassin du Congo, représentés.

17:00 - 19:30 : Session brise-glace et cartographie des compétences. Premier contact avec les réseaux MAB d'Afrique centrale (TCHAD, RDC, RCA à distance) pour harmoniser la position de la sous-région.

➤ **19 mai 2026 : Travaux Thématiques et Plaidoyer Dimonika**

08:30 - 11:30 : Atelier scientifique interactif sur la résilience des écosystèmes forestiers face au changement climatique.

13:00 - 13:45 : Plaidoyer pour EIJC avec mini Présentation par KETI Chance de l'état de dégradation de la Réserve de Biosphère de Dimonika. Projection de données géospatiales sur la déforestation aurifère.

14h00 - 15h30 : Session de réseautage formel. Table ronde avec la **Réserve de Biosphère du Delta du Pô**. Analyse comparative de la gestion des eaux et de la pollution.

16h00 - 18h00 : Session de travail avec la **Réserve de Biosphère des Colli Euganei**. Échange sur l'autonomisation financière des jeunes via l'agriculture durable.

18h00 – 18h30 : Table ronde sur le développement économique durable. Échanges intenses sur le développement de l'écotourisme communautaire comme alternative à l'orpaillage destructeur.

➤ **20 mai 2026 : Rédaction de la Déclaration et Négociations Politiques**

09:00 - 13:00 : Session plénière de négociation pour la rédaction de la « Déclaration des jeunes du MAB ». KETI Chance intervient pour faire insérer une clause spécifique sur la protection obligatoire des réserves africaines touchées par l'exploitation minière illégale, particulièrement sur la protection des jeunes lanceurs d'alerte contre l'orpaillage illégal dans les réserves africaines.

14:30 - 15:30 : Session de réseautage formelle. Réunions bilatérales stratégiques avec le Réseau EuroMAB Youth et les représentants de la coopération allemande.

15h30 - 19:30 : Groupe de travail restreint sur les modèles de gouvernance pour l'officialisation des structures de jeunesse au sein des Comités nationaux du MAB.

➤ **21 mai 2026 : Étude de Terrain et Échanges de Bonnes Pratiques**

08:00 - 16:00 : Visite de terrain guidée dans la Réserve de biosphère du Delta du Pô. Observation des infrastructures de gestion participative impliquant les pêcheurs locaux et la jeunesse. Analyse comparative des systèmes de monitoring environnemental applicables au fleuve Congo et aux rivières du Mayombe.

17:30 - 20:00 : Session de consolidation des accords de partenariat.

➤ **Vendredi 22 mai 2026 : Adoption de la Déclaration et Clôture**

09:00 - 12:00 : Lecture finale, amendements de dernière minute et adoption à l'unanimité de la Déclaration des jeunes du MAB 2026.

14:00 - 16:00 : Discours de clôture de l'UNESCO réaffirmant la volonté institutionnelle d'officialiser la gouvernance des jeunes.

16:30 : Fin du Forum et départ du représentant.



CHAPITRE 6 – PLAN D'ACTION POST-FORUM DE L'EIJC POUR LE CONGO

Pour transformer les résolutions mondiales en réalités locales, l'EIJC, sous l'impulsion de son délégué, propose une feuille de route nationale immédiate s'articulant autour de quatre axes majeurs :

PLAN D'ACTION POST-FORUM EIJC		
RESTITUTION	GOUVERNANCE	BRIGADE VERTE
Ateliers à Brazzaville, Pointe-Noire.	Création du Conseil National des Jeunes MAB	Surveillance citoyenne de Dimonika (Mvouti)

1. **Campagne Nationale de Restitution** : Organisation de rencontres et ateliers de restitution à Brazzaville, Pointe-Noire et Mvouti (Dimonika) et par réseau sociaux en virtuel pour vulgariser la Déclaration des jeunes du MAB auprès des associations locales de jeunesse et des jeunes eux-mêmes.
2. **Institutionnalisation du Réseau National** : Plaidoyer auprès de la Commission Nationale pour l'UNESCO pour la création officielle du **Conseil des Jeunes du MAB-Congo**, co-dirigé par EIJC en raison entre autres de son expertise en matière de jeunesse et de gouvernance de biosphère.
3. **Validation institutionnelle du Point focal national jeunesse (PFNY) du MAB Congo**: Plaidoyer par EIJC et d'autres éventuelles organisations juvéniles auprès du Gouvernement, via le **Comité national du MAB** ou la **Commission nationale pour l'UNESCO**, qui doivent nommer officiellement le candidat auprès du Secrétariat international du MAB.
4. **Matérialisation des Partenariats Italiens** : Rédaction des notes conceptuelles de projets à soumettre conjointement avec les réserves du **Delta du Pô** et des **Colli Euganei** d'ici la fin du troisième trimestre 2026.
5. **Mise en place de la "Brigade Verte de Dimonika"** : Projet pilote de formation de 50 jeunes locaux aux outils de cartographie participative et de dénonciation citoyenne des sites d'orpillage illégal, en collaboration avec les chefs de villages de la zone tampon.

CONCLUSION GÉNÉRALE & RECOMMANDATIONS STRATÉGIQUES

Conclusion

La participation de l'Espace Information Jeunesse Congo (EIJC), portée par son délégué KETI Chance au 3^e Forum des jeunes du MAB, marque un tournant dans l'engagement environnemental de la jeunesse congolaise. Elle coïncide avec une ère nouvelle où l'UNESCO place officiellement la gouvernance des jeunes au cœur de ses priorités. En ramenant au pays les résolutions de la Déclaration des jeunes du MAB et la promesse d'une gouvernance officialisée par l'UNESCO, EIJC détient désormais les leviers politiques pour exiger une réforme de la gestion de nos réserves nationales, à commencer par celle de Dimonika et d'Odzala Kokoua par après. Le Bassin du Congo ne peut plus se contenter d'être un réservoir de carbone passif ; il doit devenir le centre névralgique d'une gouvernance environnementale moderne, inclusive et résolument portée par sa jeunesse et EIJC est prête à assumer pleinement son rôle de pont entre les instances internationales et les réalités communautaires Congolaises pour préserver notre patrimoine naturel commun. Pour capitaliser sur les acquis de cette mission internationale, EIJC formule les recommandations urgentes relatives à la **Création du Comité national des Jeunes MAB-Congo** en Officialisant une instance de gouvernance sous la tutelle de la Commission Nationale pour l'UNESCO pour impliquer la jeunesse dans la gestion environnementale et la **Nomination urgent d'un Point focal Jeunesse MAB Congo**.

Ainsi que d'autres Recommandations Stratégiques aux Autorités Congolaises :

- **Au Gestionnaire de la Réserve de Biosphère de Dimonika** : Création d'un Conseil des Jeunes de la Biosphère de Dimonika, cogérée par EIJC, disposant d'un siège décisionnel au comité de gestion de l'ACFAP.
- **Au Ministère de l'Environnement** : Intégrer d'urgence un quota de 30% de jeunes issus des communautés locales et des structures de la société civile comme l'EIJC dans les comités de gestion des Réserves de Biosphère de Dimonika et Odzala Kokoua.
- **Au ministère de la Jeunesse** : Allouer une ligne de crédit spécifique dans le cadre des fonds d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes pour financer les projets d'économie verte et d'écotourisme dans le Mayombe.
- **À l'UNESCO et à la Commission Nationale** : Valider sans délai la structure du Conseil des Jeunes du MAB-Congo pour permettre au pays de siéger avec force lors des prochaines instances internationales.

Validé en Conseil d'administration, le **01/06/2026**

Président du Conseil d'Administration



NAKOUTELAMIO Vlady

